



LE MAG

du Pays de Craon

N°8 | DÉCEMBRE 2023

RETROUVEZ
VOTRE CALENDRIER
DE COLLECTE À
L'INTÉRIEUR !



SOMMAIRE

Économie / Emploi	4-7	Action Sociale / Famille	18-19
Sport / Tourisme	8-10	Santé	20
Eau / Assainissement	11-13	Finances	21
Aménagement du territoire ...	14-15	Bassin de l'Oudon	22
Culture	16-17	Gal Sud Mayenne	23

ÉDITO



La Communauté de Communes du Pays de Craon poursuit sa structuration avec la volonté de répondre aux attentes de nos habitants exprimées lors de l'élaboration du Projet de Territoire.

L'aménagement de différentes Zones d'Activités assure le développement de nos entreprises et l'accueil de nouvelles. Cette politique qui vise à **soutenir l'emploi** nécessite un accompagnement de nos communes dans la redynamisation de leur centre-bourg en réhabilitant notre habitat ancien. L'État est à nos côtés avec France Rénov. Dès 2024, le Pays de Craon associé au Conseil Départemental de la Mayenne apporteront près de 450 000€/an à destination des communes qui s'engageront dans la **rénovation de leurs logements communaux**.

Le parcours résidentiel des personnes âgées est également un enjeu majeur. En accompagnant l'ADMR et l'habitat intermédiaire dans les communes, le Pays de Craon, le GCSMS (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Social) et l'Hôpital ont engagé un travail commun avec les EHPAD du territoire dans le but d'optimiser leurs services et ressources.

La mobilité de nos habitants reste une préoccupation des élus. Le Conseil Régional des Pays de la Loire a mis en place le dispositif « **Transport à la demande** ». Au-delà de la ligne Laval-Craon, chaque habitant peut bénéficier de ce dispositif pour se déplacer sur le territoire du Pays de Craon.

L'augmentation du **coût des énergies** depuis 2022 et la **préservation de notre environnement**, rappellent et exigent que nous devons poursuivre le développement des énergies renouvelables. Le Pays de Craon produit plus de 35% de l'électricité qu'il consomme grâce à l'éolien et au photovoltaïque ; et près de 33% de son gaz au travers de plusieurs méthaniseurs. Des entreprises et des collectivités ont remplacé leur chaudière à fuel par des chaudières bio-masse. Ces différents investissements permettent à notre territoire d'être de moins en moins dépendant des énergies fossiles.

L'eau potable est un bien commun que chacun d'entre nous doit pouvoir préserver en étant attentif à sa consommation. De leur côté, les services de la Communauté de Communes œuvrent afin d'améliorer les infrastructures tant au niveau de la rénovation des réseaux qu'au niveau de la production d'eau que nous maîtriserons totalement à partir de janvier 2024.

La **gestion des déchets** représente une difficulté majeure. Du fait de la hausse des tarifs des entreprises de collecte et de la taxe nationale, l'augmentation du coût du traitement des déchets nous incite à **intensifier la qualité de notre tri**. En effet, non seulement les déchets triés sont valorisés, mais ce tri diminue les coûts de traitement. C'est pourquoi, j'en appelle à tous les habitants à intensifier la qualité de leur tri. Le prix du traitement des déchets est lié aux réflexes de tri de chacun d'entre nous.

Je salue l'engagement constant des agents et des élus communautaires au service des habitants de notre territoire. Chacun d'entre eux œuvre pour un service public de proximité efficient.

Christophe LANGOUËT

Président de la Communauté de Communes
du Pays de Craon

Directeur de la publication : Christophe Langouët, Président. **Rédaction** : Service de la Communauté de Communes du Pays de Craon et du Centre Intercommunal d'Action Sociale. **Conception et mise en page** : Service communication du Pays de Craon. **Impression** : Imprimerie Léridon. Impression sur papier couché moderne brillant. Certifié PEFC. **Tirage** : 15 000 exemplaires.



Économie / EMPLOI

PROJETS D'EXTENSION DE ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

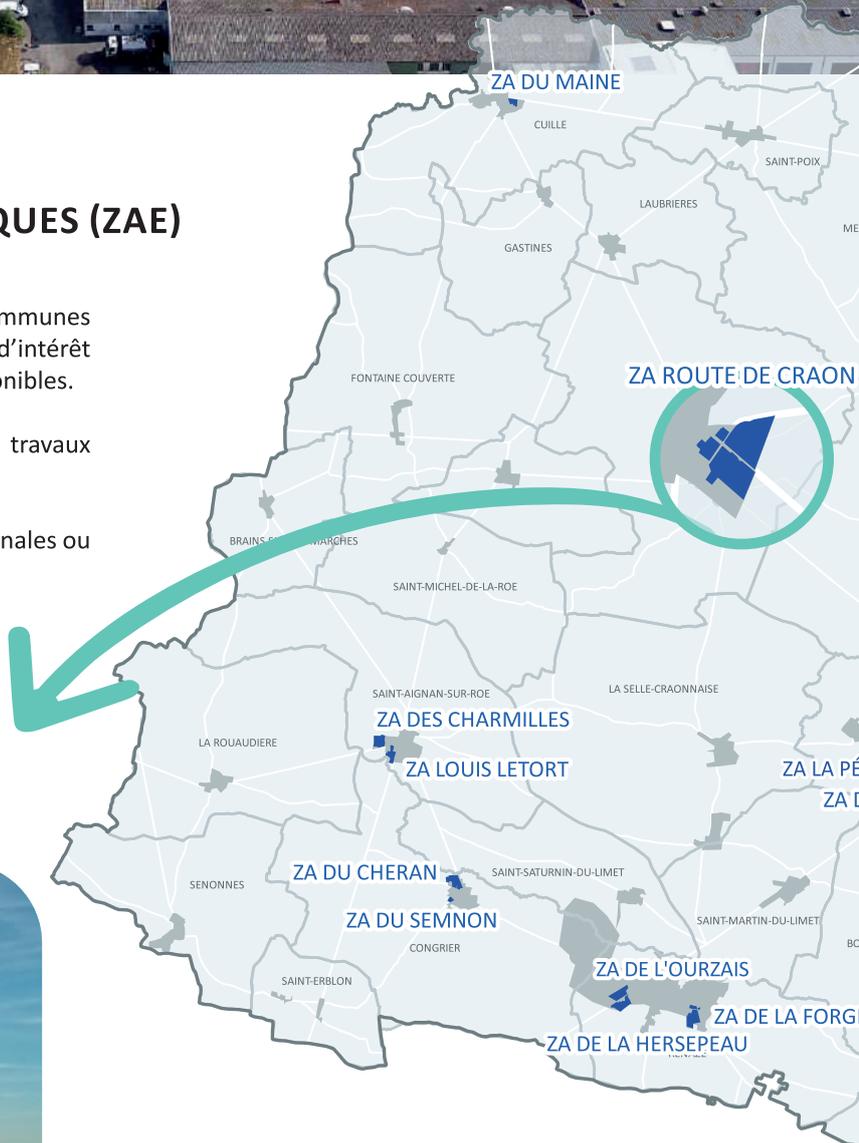
Le Service Économie-Emploi de la Communauté de Communes assure la gestion et l'entretien de 24 Zones d'Activités d'intérêt communautaire et la commercialisation des parcelles disponibles.

Plusieurs projets d'agrandissement sont en cours, et les travaux d'aménagement devraient se terminer en 2024.

Les lots pourront ensuite être vendus aux entreprises artisanales ou industrielles.

● ZA ROUTE DE CRAON (BALLOTS)

Projet d'extension d'environ 34 000 m², aménagé en 4 lots de 4 500 à 11 000 m².



■ Zones d'Activités Économiques (ZAE)



● ZA DU MOULIN À VENT (MÉRAL)

Projet d'aménagement d'environ 20 000 m², divisé en 6 lots de 2 000 à 4 300 m².



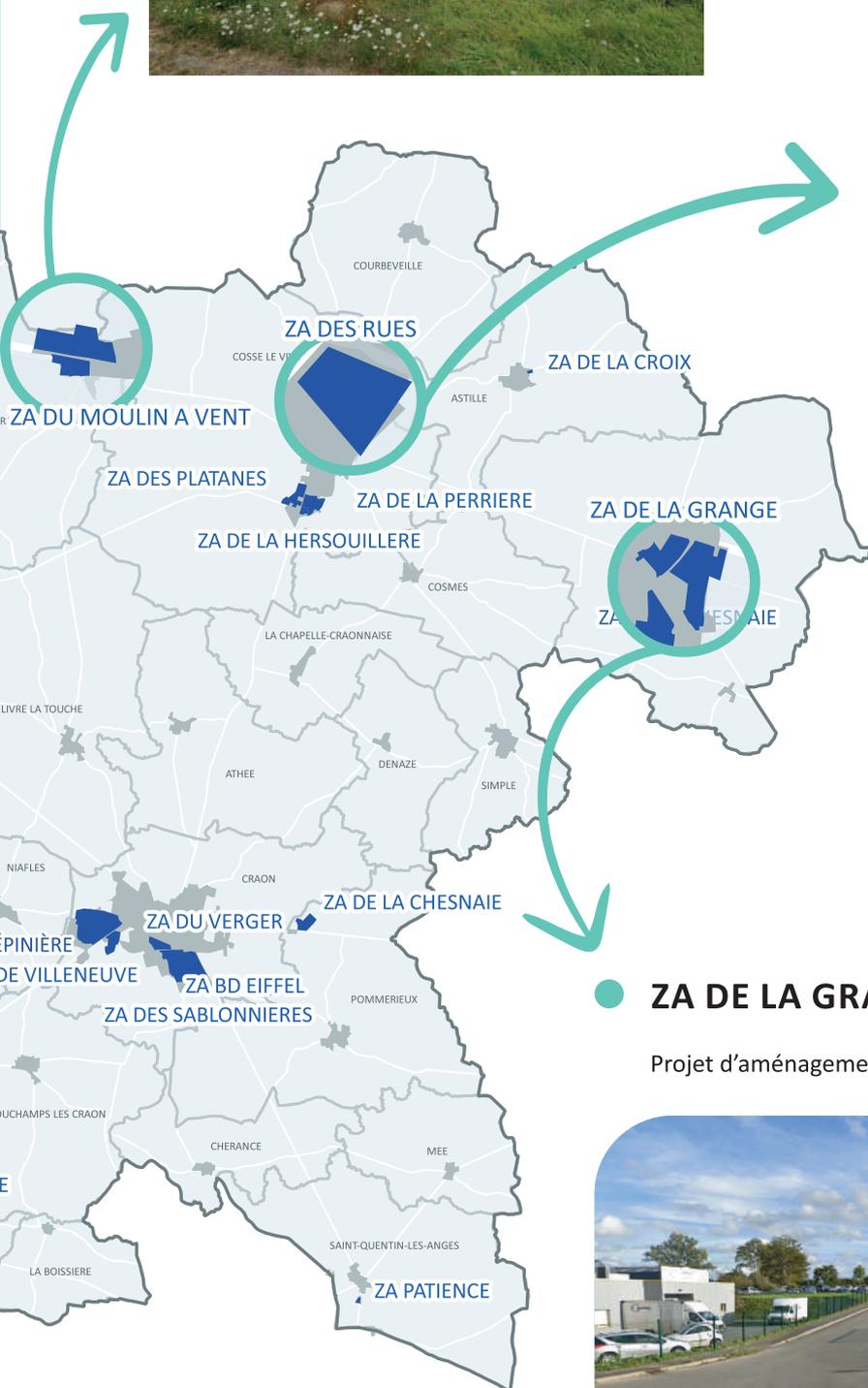
● ZA DES RUES (COSSÉ-LE-VIVIEN)

L'aménagement de 14 hectares de Zone d'Activités à Cossé-le-Vivien est désormais terminé. La ZA des Rues peut ainsi accueillir de nouvelles entreprises sur 23 lots.

Elle a été inaugurée le 5 octobre 2023.

Vous avez un projet d'installation ou de développement de votre entreprise ?

Des lots d'une surface variant de 2 000 à 11 400 m² sont disponibles à la vente. Pour toute demande de renseignement, contactez le service Économie-Emploi par mail à economie-emploi@paysdecrakon.fr



● ZA DE LA GRANGE (QUELAINES-SAINT-GAULT)

Projet d'aménagement d'environ 22 000 m², soit 8 lots de 1 000 à 2 500 m².



EMPLOI

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE EN FAVEUR DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

À travers le *Comité Local de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle* (CLEFOP) du Sud Mayenne, le service Emploi du **Pays de Craon organise des actions en faveur de l'emploi toute l'année** en partenariat avec les entreprises du territoire, les centres de formation du département et les acteurs du service public pour l'emploi.

Le 31 mai dernier s'est tenu à Craon la 5^{ème} édition d'« OSE TON JOB ». L'évènement était dédié à la sensibilisation et à la promotion

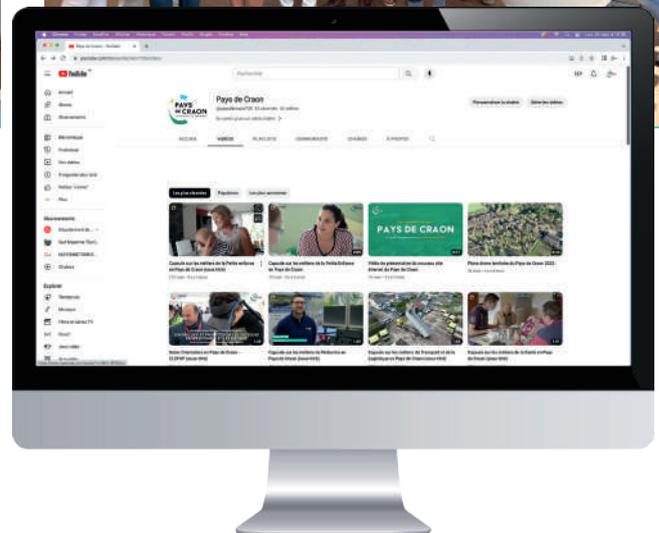
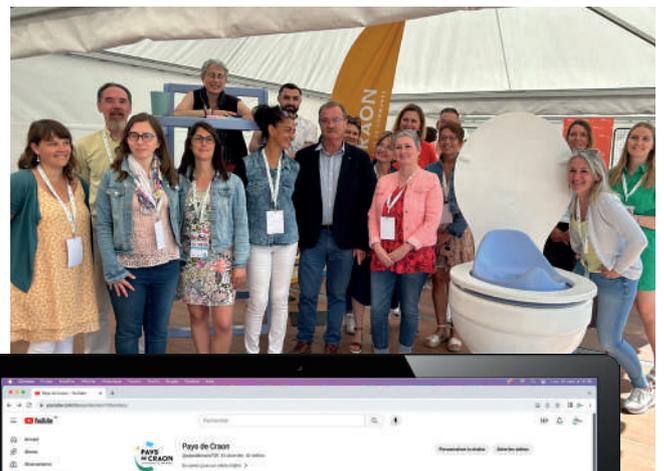
des métiers de la petite enfance : auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif à la petite enfance, assistant.e familial.e, assistant.e maternel.le, éducateur de jeunes enfants.

Près de 120 visiteurs sont venus à la rencontre des 18 entreprises présentes dont 10 assistantes maternelles, 6 centres de formation et 4 partenaires du service public de l'emploi.



À VOS AGENDAS !

La prochaine action **OSE TON ORIENTATION** aura lieu **le mardi 15 octobre 2024** à la salle du FCC de Cossé-le-Vivien.



LE SAVIEZ-VOUS ?



À l'issue de ces événements, des vidéos ont été réalisées, pour découvrir les métiers possibles en Pays de Craon.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou vous souhaitez vous reconverter ? **Notre territoire regroupe beaucoup d'entreprises et de métiers à découvrir !**

Rendez-vous sur notre chaîne YouTube : [Pays de Craon](#)

HABITAT

AMÉLIORATION DE L'HABITAT : UNE PRIORITÉ NATIONALE, UN ENGAGEMENT LOCAL !



L'Espace Conseil France Rénov' est un service proposé à tous les habitants du Sud Mayenne.

Totalement neutre et gratuit, il permet de vous accompagner dans la réflexion, la préparation et la réalisation de vos travaux.

Vous avez un projet de rénovation énergétique, vous souhaitez améliorer sensiblement le confort de votre logement, consommer plus d'énergie renouvelable, faire un geste pour l'environnement ?

Ayez le réflexe France Rénov' !

Vous aurez ainsi accès à un conseil technique et financier personnalisé en fonction de vos besoins et de votre projet.

Cet accompagnement pour une rénovation énergétique plus performante et durable est porté par les trois Communautés de Communes du Sud-Mayenne (Pays de Craon, Pays de Château-Gontier et Pays de Meslay-Grez) à travers la plateforme « Destination Réno BBC² ».

Les conseillers sont à votre disposition lors des permanences, sur rendez-vous, tous les mercredis sur le territoire du Pays de Craon :

le 1^{er} mercredi du mois à Cossé-le-Vivien de 9h à 12h30 et 14h à 17h30 ;

le 2^{ème} mercredi du mois à Renazé de 9h à 12h30 et 14h à 17h30 ;

les 3 derniers mercredis du mois à Craon de 9h à 12h30 et à Cossé-le-Vivien de 14h à 17h30.

Des permanences téléphoniques sont également disponibles du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au :

☎ 06 71 04 04 00

✉ ptre@sud-mayenne.com

COMMERCE

LE PAYS DE CRAON SOUTIEN L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE LOCALE !



Le commerce en Pays de Craon, c'est :

22 600 m² d'offre commerciale dont 7 600 m² de surfaces commerciales alimentaires ;

554 commerces dont 20 % de commerces de détails ;

Un environnement concurrentiel fort avec la proximité de grandes villes comme Laval, Vitré, Angers et Rennes.

De plus, l'intercommunalité mène une politique de soutien aux activités commerciales locales à travers plusieurs projets :

Elle possède 13 derniers commerces alimentaires situés sur plusieurs communes rurales du territoire. Cette action a pour objectif de maintenir des espaces de vie, des commerces et des services de proximité afin de conserver un maillage sur le territoire. Elle consacre à l'entretien de ces 13 commerces plus de 70 000€ par an.

Une stratégie intercommunale de développement commercial a été élaborée. Elle est actuellement mise en œuvre et repose notamment sur l'accompagnement des acteurs locaux du commerce.



SPORT / TOURISME

©2BS Image & Drone

LA RINCERIE



RÉALISATION D'UN CHEMIN ENVIRONNEMENTAL ET PMR AUTOUR DU PLAN D'EAU DE LA RINCERIE

Le site de la base de loisirs de *La Rincerie*, classé « Espace Naturel Sensible » par le Département, a réalisé de septembre à novembre 2023, un sentier sablé autour du plan d'eau d'une distance de 4 km. L'objectif est de **favoriser l'accès au site à tous et de limiter le piétinement de certaines zones d'intérêt écologique** par les randonneurs, en canalisant le flux de personnes sur le nouvel aménagement.

Le chemin sablé permet notamment de **limiter l'érosion des sols et de préserver la végétation environnante**. Il facilite l'accès au site pour les visiteurs, et plus particulièrement pour les

personnes à mobilité réduite (PMR). Ce nouveau sentier permet d'améliorer l'expérience de nos visiteurs en leur offrant une promenade plus confortable.

La base de loisirs, avec son camping et son centre d'hébergement, attire chaque année un nombre important de visiteurs. Près de 800 personnes sont présentes chaque été sur le site.

Ce chemin a donc un intérêt pédagogique par le biais des panneaux éducatifs présents et l'accès aux deux observatoires ornithologiques qui se trouvent mieux desservis.



Photo du chemin environnemental et PMR en cours de réalisation.

VALORISATION ET ENTRETIEN DES HAIES SUR LE SITE DE LA RINCERIE

Depuis déjà plusieurs années, la base de loisirs procède à un entretien de ses haies permettant la récolte de taillis et de cépées avec une transformation en bois plaquette. Cet entretien présente plusieurs avantages importants, tant du point de vue environnemental qu'économique :

Régénération et pérennité de la haie : la récolte régulière de taillis et de cépées permet à la haie de se renouveler naturellement, assurant sa santé et sa longévité.

Biodiversité : les haies bien entretenues offrent un habitat essentiel à de nombreuses espèces animales et végétales, favorisant ainsi la biodiversité.

Bois plaquette : le bois issu de la taille des haies est transformé en bois plaquette, une matière première renouvelable. Cela permet donc une valorisation énergétique : le bois plaquette est utilisé comme combustible pour produire de l'énergie thermique ou électrique.

Aménagement paysager : les haies bien entretenues contribuent à l'esthétique du paysage.

En résumé, l'entretien des haies et la transformation en bois plaquette sont des pratiques durables et respectueuses de l'environnement, préservant les écosystèmes et répondant aux besoins énergétiques de manière renouvelable.



EN QUELQUES CHIFFRES...

Sur le site de *La Rincerie*, il y a une production moyenne annuelle de 250 m³ de bois plaquettes. Cette production peut permettre de chauffer environ 8 maisons pendant 1 an.

BON À SAVOIR...

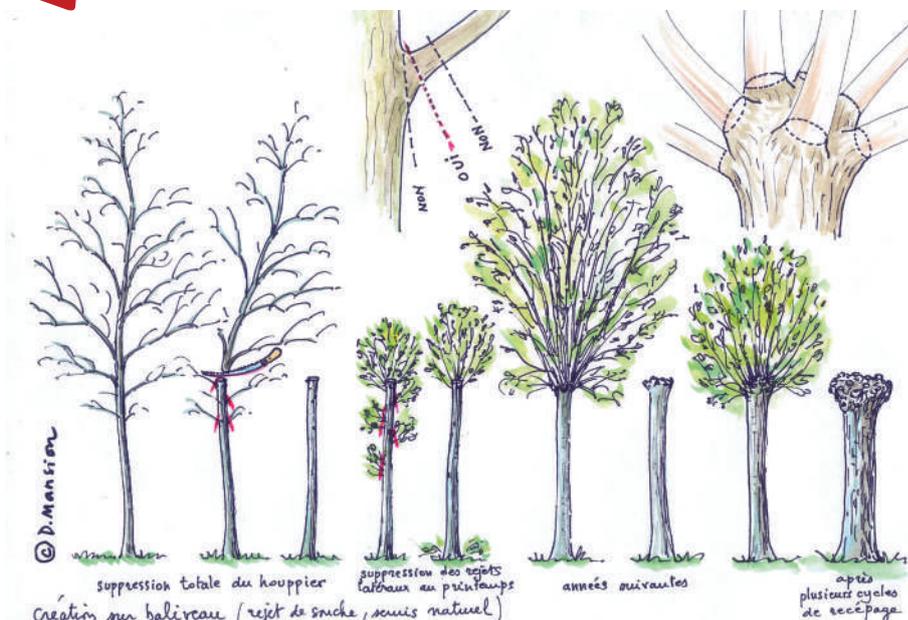
L'année 2022-2023 a été marquée par une intervention plus particulière : **la réalisation de coupes « trogne »** sur certains arbres qui nécessitaient d'être conservés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La trogne est un arbre conduit à hauteur **pour une récolte régulière de bois, de feuillage ou de fruits**, sans avoir à couper le tronc.

Réalisée sur un jeune arbre, la trogne offre une cueillette qui peut durer des siècles. Cette pratique connue depuis au moins 3 000 ans, présente de multiples avantages : production augmentée, proximité hors d'atteinte des herbivores sauvages et domestiques, pérennité de l'arbre et de son système souterrain, limitation de l'emprise sur les cultures ou les bâtiments voisins, etc.

Créer une coupe trogne, c'est s'engager avec un arbre pour toutes ces raisons. Son seul véritable inconvénient : la nécessité d'intervenir en hauteur.





L'ODYSSÉE

LA FORMATION BNSSA À L'ODYSSÉE ÉVOLUE !

Le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) est porté administrativement et sur la partie secourisme par l'Union Départementale des Sapeurs-pompiers de la Mayenne (UDSP 53). L'Odysée est partenaire sur la préparation aux épreuves pratiques et théoriques de l'examen.

La formation s'adresse à des personnes âgées de plus de 17 ans au moment de l'examen et elle prépare à la réussite du BNSSA. Ce diplôme permettra aux lauréats de travailler en tant que nageur-sauveteur au sein des établissements comme les piscines, les campings ou encore sur les plans d'eau et les plages, en assurant la sécurité des baigneurs pour le compte de collectivités, d'associations ou d'entreprises.

Environ 100 heures d'apprentissage sont programmées et réparties tout au long de l'année. Deux stages intensifs, un premier lors des vacances de la Toussaint (Premier Secours en

Équipe de niveau 1 - 35h) et le second lors des vacances de février (stage intensif préparatoire aux épreuves - 22h), sont également prévus.

Tenant compte de la conjoncture économique actuelle ainsi que la nécessité de maintenir l'attractivité de la formation BNSSA, **la Communauté de Communes du Pays de Craon a décidé d'abaisser le coût de la formation à 550€ au lieu de 700€**. Les stagiaires de la session 2022-2023 ont d'ailleurs bénéficié d'une rétroactivité de cette décision et ont reçu un remboursement partiel des frais engagés à hauteur de 150€.

En complément de ce geste, **le coût global de 550€ restant à charge peut faire l'objet de versements de différentes aides :**

- E-pass jeunes de la Région des Pays de la Loire ;
- aide du Conseil Départemental de la Mayenne.

ÉVOLUTION POUR LA RENTRÉE 2023/2024 ...

Un nouveau créneau a été créé le vendredi soir de 19h à 20h30 au lieu du samedi matin auparavant. La seconde nouveauté est l'ouverture de ce créneau à des personnes n'ayant pas atteint l'âge ou le niveau requis pour le passage de l'examen. Ils peuvent ainsi bénéficier de l'émulation du groupe et de l'expertise du formateur en vue de réussir l'examen sur la ou les sessions de formations suivantes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de donner envie aux jeunes de s'orienter vers cette formation diplômante, une sensibilisation aux techniques de sauvetage et d'activités aquatiques a été introduite dans les cours de l'Odysée. Ce créneau à destination des ados se déroule tous les mercredis soir à 18h et est encadré par le formateur de la formation BNSSA de l'Odysée.



EAU / ASSAINISSEMENT

©Studio4k

MAINTIEN D'UNE GESTION MIXTE

Pour arriver jusqu'au robinet des abonnés, l'eau potable produite par le Pays de Craon transite par 1 480 km de réseau de distribution répartis sur l'ensemble du territoire.

L'entretien de ces canalisations est effectué pour moitié par des entreprises privées via des contrats de Délégation de Service Public (DSP) datant d'avant le transfert de cette compétence. Après une première étape visant à uniformiser la fin de ses contrats au 31 décembre 2023, **la Communauté de Communes du Pays de Craon a décidé de maintenir une « gestion mixte » de son réseau de distribution d'eau potable** en lançant une DSP Eau Potable sur les territoires actuellement sous ce mode de gestion.

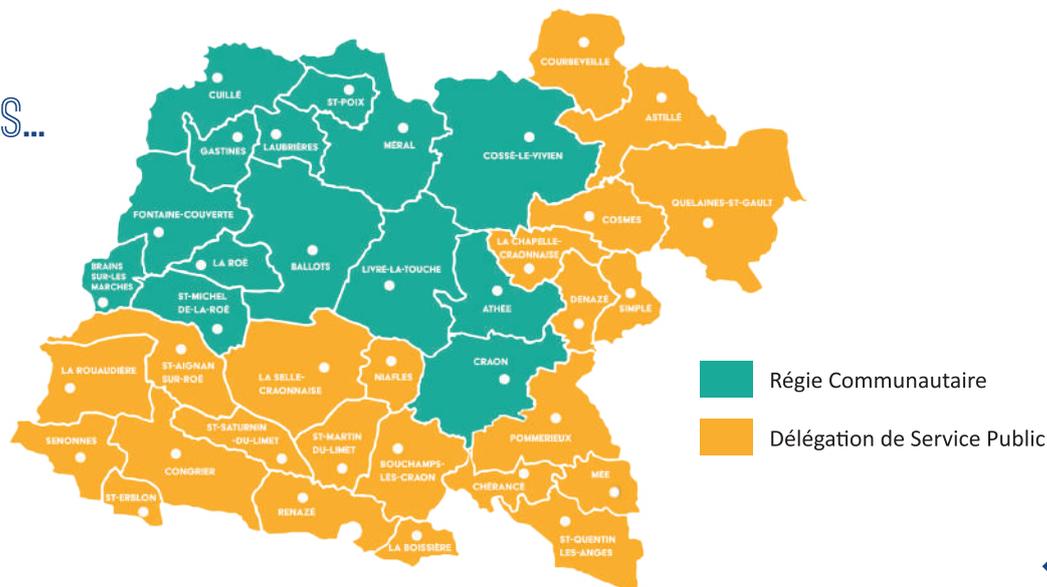
Après 12 mois de procédure, **un nouveau contrat a été signé avec la société VÉOLIA**. Aussi, à compter du 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de 12 ans, cette société aura la responsabilité de reprendre l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable déjà en DSP.

Contrairement à l'ancien contrat de DSP et pour une maîtrise optimale de ses ressources en eau, le Pays de Craon a fait le choix de reprendre « en gestion directe » l'exploitation de l'usine de production d'eau potable dite « de La Marinière », située à Chazé-Henry (49). À compter du 1^{er} janvier 2024, les équipes de la Régie des Eaux et de l'Assainissement exploiteront la totalité des 5 ouvrages de prélèvement d'eau du Pays de Craon.

EN QUELQUES CHIFFRES...

7 900 abonnés sont raccordés au service d'eau potable via la Régie des Eaux du Pays de Craon.

7 100 abonnés sont raccordés au service d'eau potable via la Délégation de Service Public.

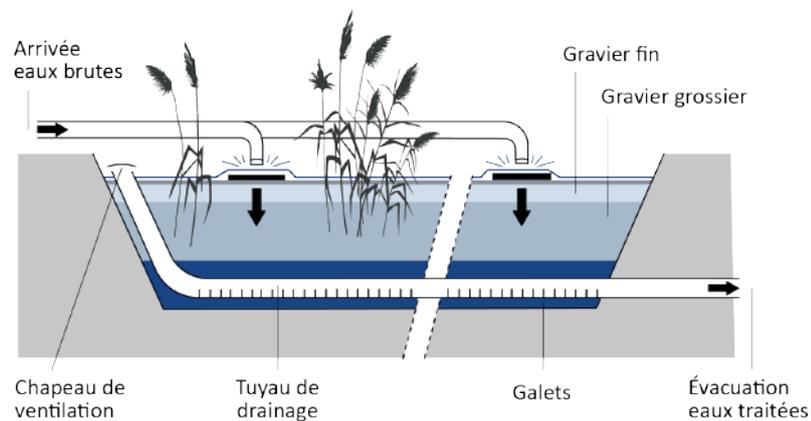


UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION POUR LA COMMUNE DE SAINT-AIGNAN-SUR-ROË

Mise en service en 1978, et bien que remplissant toujours son rôle épuratoire, l'actuelle unité de traitement d'eaux usées de type « Boues Activées » de la commune de Saint-Aignan-sur-Roë arrive en fin de vie. En 2014, le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) réalisé à l'époque par la municipalité de Saint-Aignan-sur-Roë avait **mis en évidence la nécessité de mettre en œuvre une nouvelle station d'épuration sur la commune.**

Suite au transfert de la compétence Assainissement, **la Communauté de Communes du Pays de Craon a poursuivi ce projet** initié par la municipalité et, pour l'assister sur ce dossier, a fait appel à un bureau d'études spécialisé : la société **SAFEGE SAS.**

La future unité de traitement se situera à proximité de l'actuelle station. Le procédé qui a été privilégié est celui de « **Filtres Plantés de Roseaux** ». Ce procédé, rustique, simple à entretenir et permettant une intégration paysagère plus aisée, permet un traitement des effluents grâce à l'action combinée des rhizomes du roseau, de bactéries et la filtration des eaux usées sur un massif.



Le coût de ce nouvel équipement est estimé à 1 000 000€ HT. Préconisée par le SDA dans les 10 prochaines années, **la mise en service de cette future station d'épuration est projetée en 2026.**

Principale station d'épuration du Pays de Craon, «La Gaillôtière» à Craon de type « Boues Activées»



GESTION DES RESSOURCES EN EAU DU PAYS DE CRAON

Responsable de la production et de la distribution de l'eau, la Communauté de Communes du Pays de Craon produit et distribue chaque année sur son territoire plus de **2 700 000 m³** d'eau potable.

Ces dernières années, le territoire a connu, à plusieurs reprises, **un risque de manque d'eau au niveau de sa principale ressource qu'est la rivière La Mayenne**. Avec les perspectives du changement climatique, l'intercommunalité s'attend à une amplification du risque « quantitatif » sur ses ressources en eau.

Consciente que ce « **bien collectif** » qu'est l'eau, est une ressource, vitale, **renouvelable mais pas illimitée**, le Pays de Craon lutte activement depuis 2018 contre les pertes et fuites en eau, en programmant chaque année le renouvellement des canalisations de distribution d'eau potable les plus vétustes et fuyardes.

Elle a également opéré des travaux sur ses unités de production d'eau potable ainsi que sur ses ouvrages de stockage afin de garantir en permanence une eau de qualité à ses usagers.

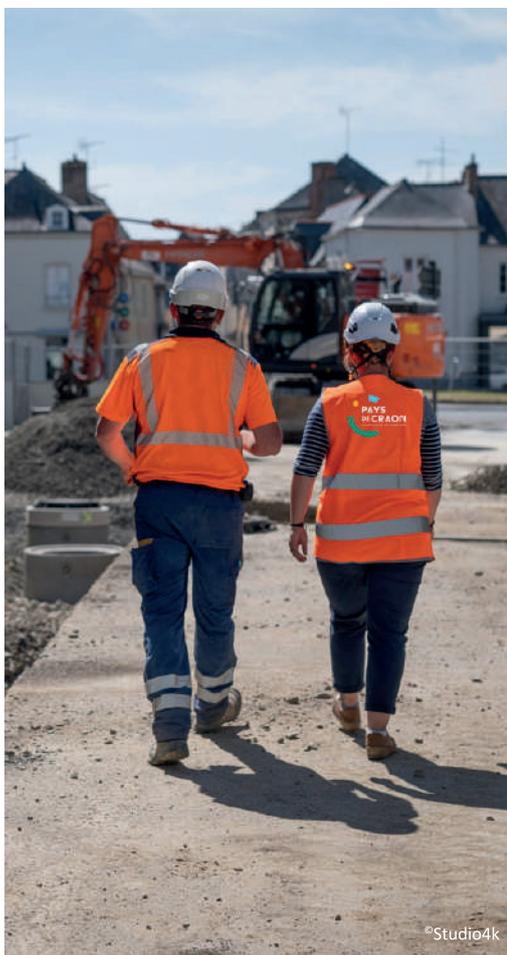
À ce jour, **le Pays de Craon est en mesure de palier la quasi-totalité des altérations de la qualité de ses ressources en eau** et travaille d'ores et déjà à l'élaboration de solution pour palier une défaillance quantitative de ces dernières.

C'est dans cet objectif qu'un nouveau Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), dont l'un des objectifs sera de définir les solutions pour sécuriser l'alimentation en eau potable sur le Pays de Craon, est en cours d'élaboration.



Plan d'eau de la Marinière
à Chazé-Henry (49)

©Studio4k



©Studio4k

EN QUELQUES CHIFFRES...

Depuis 2018 :

Plus de **50 km de réseau** d'eau potable rénovés.

Rénovation et amélioration technique sur l'unité de potabilisation de **La Roche** (produisant 70 % de l'eau potable consommée sur le territoire).

4 des 14 réservoirs de stockage d'eau potable ont été réhabilités.

EAU POTABLE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

VOIRIE



RANDONNER EN PLEINE NATURE SUR LE TERRITOIRE

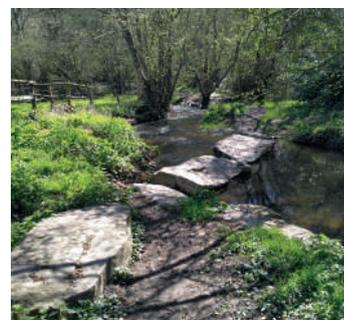
Le Pays de Craon offre une multitude de randonnées entre voie verte et sentiers.

Venez découvrir le nouveau sentier de l'Hière, qui rejoint les communes de Mée et Pommerieux.

Situé aux confins des circuits des communes de Mée et Pommerieux, le sentier de l'Hière emprunte un ancien chemin muletier qui à la fin du XIX^{ème} siècle permettait aux mulets d'apporter le blé à moudre au moulin de Gaubert, désormais disparu.

Profitez de cette randonnée pour vous ressourcer en pleine nature sur cet itinéraire entre prairies et bosquets, rivière et coteaux. Selon l'envie, le départ du circuit pourra s'effectuer à l'hippodrome de Craon pour une randonnée de 21,9 km, au terrain de foot de Pommerieux pour 16,3 km de circuit ou du Grand Gaubert à Pommerieux pour 10,9 km de promenade.

La fiche descriptive de ce circuit (N°72) est disponible sur : www.paysdecraon.fr



LE PAYS DE CRAON ORGANISE L'ENTRETIEN DE SON PATRIMOINE NATUREL ET HYDRAULIQUE

La Communauté de Communes fait appel au chantier d'insertion *Études et Chantiers* de Craon pour l'entretien des 300 ponts ou ponceaux qui supportent les routes communales du Pays de Craon, les 37 km de voie verte, les sentiers creux non mécanisables et l'entretien des 3,4 km de haies de charmilles sur les zones économiques de Craon.

Les équipes d'insertion composées de 10 à 12 personnes accompagnées de 2 encadrants techniques, interviennent en moyenne 80 jours par an pour réaliser les travaux d'entretien, de végétation et les travaux de maçonnerie des ponts. Elles débroussaillent manuellement 4 à 5 fois par an les 6,5 km de sentiers creux et raidillons difficiles d'accès par les équipements mécaniques d'envergure.

Enfin, 2 fois par an, elles assistent l'entreprise *SARL Delhommel* pour la réalisation des tailles de haies sur les zones d'activités de la ville de Craon. Vous serez donc amené à les croiser sur vos communes, aux endroits de ponts ou ouvrages hydrauliques, sur la voie verte, les sentiers ou sur les zones économiques.



UN PLAN DE PAYSAGE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DE DEMAIN SUR LE TERRITOIRE !

Les premiers effets du changement climatique impactent les pratiques agricoles et la qualité de vie des habitants du territoire. À travers le projet de territoire élaboré en 2021, la collectivité a exprimé l'ambition de faire du Pays de Craon un **territoire précurseur** en matière de transition écologique et sociétale.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes a saisi l'opportunité de répondre à l'appel à projet « Plan de paysage 2022 » du Ministère de la Transition Écologique. Un Plan de paysage est donc en cours d'élaboration et va permettre d'atténuer les impacts du changement climatique sur le paysage. Localement et collectivement, l'objectif consiste donc à préserver des paysages qui sont sources d'attractivité économique, résidentielle, touristique, bénéfiques au maintien de l'identité du territoire et à son développement maîtrisé.

Ce Plan de paysage s'appuiera sur différentes démarches pour établir un diagnostic co-construit avec les habitants, des objectifs de qualité paysagère, et enfin, élaborer une stratégie et un programme d'actions locales. Ce dernier facilitera la prise de conscience collective afin de mieux préserver ces paysages et ainsi valoriser l'identité du territoire.





CULTURE

©Richard Volante

VENEZ CLÔTURER LA SAISON AVEC NOUS AU THÉÂTRE DE VERDURE À COSSÉ-LE-VIVIEN

Pour clôturer la saison 2023-2024 en beauté, la saison Spectacle Vivant et l'Établissement d'Enseignements Artistiques (EEA) convieront le groupe de musique *Les Bubbey Mayse* à **partager avec les habitants un beau projet de création collective** dans le parc du Théâtre de verdure de Cossé-le-Vivien.

Un concert inédit qui réunira sur une même scène :

les musiciennes du groupe *Bubbey Mayse*
une soixantaine de participants amateurs du territoire, dont trois groupes d'élèves musiciens et un groupe de choristes de l'EEA, ainsi que des habitants désireux de vivre cette belle aventure artistique.

Trois journées de stage animées par les musiciennes du groupe seront organisées en amont pour préparer le concert les 18, 19 et 20 mai 2024. Le spectacle sera, lui, présenté en concert de clôture de saison le samedi 25 mai à 20h au Théâtre de verdure de Cossé-le-Vivien.

Vous souhaitez intégrer le chœur éphémère de cet événement ? Pour participer, pas de prérequis particulier, si ce n'est d'être disponible sur l'ensemble des temps de préparation et de représentation. Une participation de 5€ vous sera demandée.

- 📍 Pôle Culture, Place Volney à Craon
- ☎️ 02 43 09 19 89
- ✉️ culture@paysdecraon.fr

BON À SAVOIR...

La billetterie de la Saison Spectacle vivant vous accueille au Pôle Culture, place Volney à Craon (hors vacances scolaires) :

Lundi : 9h30 à 12h30
Mercredi : 9h30 à 13h et 14h à 17h30

Accédez à la billetterie en ligne ici :



SPECTACLE VIVANT

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE À SENONNES

En cet automne 2023, le Réseau Lecture publique du Pays de Craon a vu naître une nouvelle bibliothèque sur la commune de Senonnes, dans une zone du territoire éloignée des médiathèques.

Cette **17^{ème} bibliothèque du réseau** est animée par une équipe de bénévoles motivée et accueillante, ayant à cœur de partager son goût de la lecture et de faire vivre la culture au sein de leur commune. Ce nouvel équipement est le fruit d'une collaboration menée entre le Réseau Lecture publique, la Bibliothèque Départementale de la Mayenne, la mairie de Senonnes et l'équipe de bénévoles.

Les lecteurs de la commune (dont le public scolaire) peuvent ainsi **bénéficier de tous les services d'une bibliothèque inscrite au sein du réseau sur le Pays de Craon** : inscription gratuite, possibilité de réserver des documents, le service *Ma bibliothèque numérique* (plateforme proposant gratuitement des films, jeux vidéo, livres numériques, etc.), ainsi que des animations.

N'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles lors des permanences à la bibliothèque, située au 28 rue Jean Boby à Senonnes, les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.



DES DISCIPLINES ARTISTIQUES POUR TOUS

Bulles des Arts, le troisième site de l'Établissement d'Enseignements Artistiques (EEA), a ouvert à Renazé en janvier 2023. **Cette nouvelle antenne permet de proposer une offre culturelle équitablement répartie sur le territoire.**

Plusieurs disciplines y sont enseignées, pour les petits, comme pour les grands. Pour les plus jeunes des séances parents-enfants (enfants de 0 à 4 ans), accompagnées par un musicien et une danseuse intervenante sont proposées, ainsi qu'un parcours d'éveil et de sensibilisation pour les 5-6 ans, et un parcours d'apprentissage à compter du CE1.

Les adolescents peuvent quant à eux participer à des ateliers de création Musicale Assistée par Ordinateur (MAO) ou à un parcours d'approfondissement d'une discipline artistique.

Les adultes, également très présents dans notre structure, peuvent choisir un parcours pour découvrir, apprendre et partager un moment musical intergénérationnel dans un ensemble de pratique collective : musique et/ou théâtre.

- 📍 Espace Crescendo, 11 rue du Fresne à Renazé
- ☎️ 02 43 98 29 61
- ✉️ eea@paysdecraon.fr

EEA

Le SAVIEZ-VOUS ?

Vous souhaitez vous investir dans un domaine passionnant et contribuer à l'accès à la culture pour tous ?
Le Pôle Culture recherche des bénévoles pour ses différents services et événements. Pour plus d'information, contactez :

Camille Nicolle (Saison Spectacle vivant) au 02 43 09 19 89 ou culture@paysdecraon.fr
Perrine Grousseau (Réseau Lecture publique) au 02 43 06 07 25 ou mediatheque@paysdecraon.fr
Aurélien Fournière (Établissement d'Enseignements Artistiques) au 02 43 98 29 61 ou eea@paysdecraon.fr

ACTION SOCIALE / FAMILLE

©Freepik

ET SI LE PROCHAIN BÉNÉVOLE, C'ÉTAIT VOUS ?

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) gère la politique sociale du Pays de Craon. Il joue un rôle central en proposant et en soutenant divers services qui sont réalisés grâce à l'engagement précieux des bénévoles. Ainsi, le CIAS coordonne une gamme d'activités qui mobilisent quotidiennement des bénévoles : le portage des repas à domicile, la distribution alimentaire pour les plus démunis, l'aide au transport ou encore la participation annuelle aux collectes de la *Banque Alimentaire*.

Nos bénévoles nous permettent également de réaliser des activités avec nos partenaires comme l'organisation des accueils de loisirs de Courbeville/Astillé et Cossé-le-Vivien, des animations auprès des jeunes et leurs familles avec l'association *Nulle Part Ailleurs*, un accompagnement auprès des personnes âgées, etc.

Les missions sont variées. Elles peuvent aller du suivi administratif pour gérer les services, à l'accompagnement des personnes et au transport de marchandises. Chacun peut donc trouver des missions qui lui convient.

Quelles que soient vos envies et votre disponibilité, contactez-nous !

- 📍 CIAS, 29 rue de la Libération à Craon
- ☎️ 02 43 09 09 65
- ✉️ contact@cias.paysdecraon.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les ans, les bénévoles se réunissent lors d'une après-midi cohésion. Cette rencontre annuelle est l'occasion de mieux faire connaissance. En 2023, c'est au Château de Craon qu'ils ont pu profiter d'une balade dans le parc et d'un spectacle de magie. **Au total, ce sont près de 300 personnes qui s'impliquent chaque année à nos côtés !**

RENAZÉ S'ÉQUIPE D'UN ESPACE FRANCE SERVICES

Début 2025, un nouveau bâtiment va être construit en plein centre de Renazé pour accueillir un nouvel espace *France Services* et une agence postale communale.

C'est à la place de l'ancien magasin *Phildar*, au 1 rue Victor Fourcault, que ce bâtiment va s'élever. Il y aura 2 entrées distinctes afin de permettre aux deux services de fonctionner sur des amplitudes horaires différentes.

Cet espace permettra aux usagers d'accéder à un bouquet de services de la vie quotidienne, tout en étant accompagné par des agents qualifiés pour les aider dans leurs démarches : retraite, impôts, demande de carte grise, etc.

Dans chaque *France Services*, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires :

- La Direction générale des Finances Publiques ;
- Le Ministère de l'Intérieur ;
- Le Ministère de la Justice ;
- Pôle emploi ;
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ;
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) ;
- L'Assurance retraite ;
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Des permanences à destination des habitants, sur rendez-vous sont également proposées par la Mission Locale, le conciliateur de justice, la Maison des ados, Soliha et France Rénov'.

- 📍 France Services, 33 rue Bourdais à Renazé
- ☎️ 02 43 09 32 75
- ✉️ franceservices.renaze@cias.paysdecraon.fr



FRANCE SERVICES

PETITE ENFANCE

REPORTAGE PHOTO : UNE JOURNÉE À LA CRÈCHE



8H Arrivée à la crèche



9H30 Éveil musical



11H30 Repas



13H Sieste



15H Jeux libres



16H30 Jeux en extérieur

* Il s'agit d'une journée type pour présenter les activités proposées par les crèches du Pays de Craon. En réalité, toutes les journées sont différentes.

SANTÉ



©Freepik

DU RADON EN PAYS DE CRAON ?



Inodore et incolore, le radon est un **gaz radioactif naturellement présent dans les sols**. Il pénètre dans les bâtiments où il peut atteindre des concentrations importantes. Or une surexposition au radon accroît le risque de développer un cancer des poumons.

Sur le territoire, **12 communes sont classées en zone 3** (risque potentiel moyen à élevé) : Bouchamps-lès-Craon, Congrier, La Boissière, La Rouaudière, La Selle-Craonnaise, Pommerieux, Renazé, Saint-Aignan-sur-Roë, Saint-Erblon, Saint-Martin-du-Limet, Senonnes et Saint-Saturnin-du-Limet.

Fin 2023, des kits de mesure ont été distribués sur le territoire. Après analyse des résultats en laboratoire et **en cas d'exposition importante au radon, un accompagnement sera proposé.**

PENSEZ À ACTIVER VOTRE ESPACE SANTÉ !

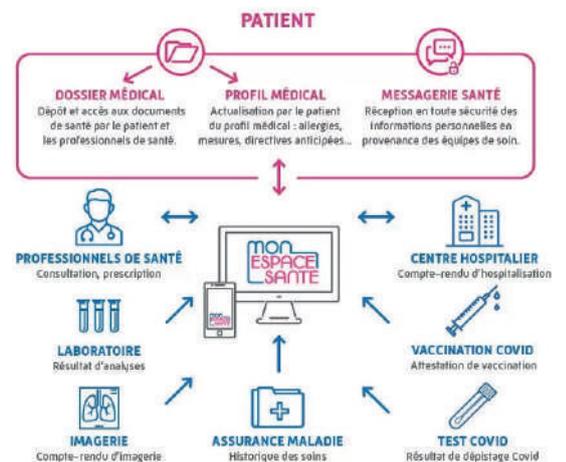


Mon Espace Santé est un espace numérique personnel et sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé. Il sera le **carnet de santé numérique** de chacun des assurés. Il est **gratuit et activable en quelques clics** depuis votre ordinateur, tablette, ...

3 avantages qui vous faciliteront la vie :

- Stockez tous vos documents de santé sur votre espace personnel dédié.
- Échangez de façon sécurisée avec vos professionnels de santé.
- Plus besoin d'emporter vos dossiers médicaux chez vos professionnels de santé.

France Services se tient à votre disposition pour vous aider à activer votre compte ! Contactez-le au 02 43 09 09 65. Rendez-vous sur monespacesante.fr



FINANCES

©Freepik

BUDGET 2023 : LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

ÉCONOMIE / EMPLOI

Derniers commerces, Ateliers Relais, ZAE, Emploi

Fonctionnement : **5 826 338€** Investissement : **7 402 632€**

Contournement routier de la ZA Eiffel à Craon, ZA des Rues à Cossé-le-Vivien, dernier commerce de Simplé, création de deux ateliers-relais à Craon, aide à la rénovation énergétique des biens immobiliers.

SANTÉ

Pôles et Contrat Local de Santé

Fonctionnement : **137 912€** Investissement : **642 153€**

3 pôles santé, travaux de la maison de santé de Renazé, extension de la voirie à la maison de santé de Cossé-le-Vivien.

ENVIRONNEMENT

Ordures ménagères, Énergies renouvelables

Fonctionnement : **3 917 958€** Investissement : **2 283 765€**

Mise en place des contrôles d'accès en déchetterie.

ACTION SOCIALE

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Fonctionnement : **3 779 814€** Investissement : **1 129 692€**

France Services à Renazé.

CULTURE

Établissement d'Enseignements Artistiques, Réseau Lecture publique, Saison Spectacle vivant

Fonctionnement : **1 693 758€** Investissement : **232 864€**

Participation au développement de la Lecture publique sur le territoire.

SPORT / TOURISME

La Rincerie et l'Odysée

Fonctionnement : **2 061 180€** Investissement : **548 422€**

Création d'un chemin environnemental et PMR autour du plan d'eau de *La Rincerie*. Travaux et équipement du restaurant *Aux Curiosités*.

EAU / ASSAINISSEMENT

Eau et Assainissement

Fonctionnement : **6 116 076€** Investissement : **10 767 169€**

Fin des travaux à l'usine de l'eau de Loigné.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Voirie, Petites Villes de Demain

Fonctionnement : **2 125 575€** Investissement : **1 022 785€**

Travaux de voirie, entretien des espaces verts, remplacement des busages métalliques sur les cours d'eau.

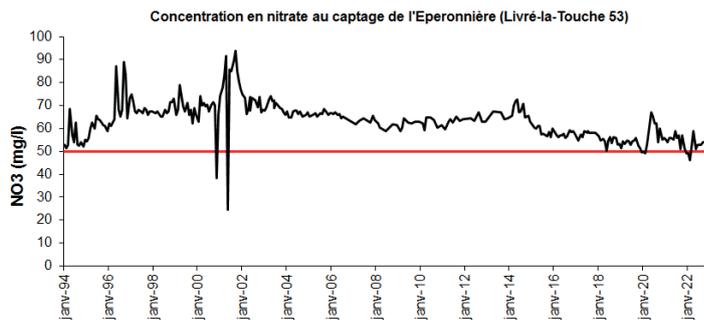


BASSIN DE L'OUDON

LA QUALITÉ DES CAPTAGES SOUTERRAINS

Les nitrates sont des composants azotés présents naturellement dans tous les écosystèmes. Ils entrent aussi dans la composition des engrais chimiques et naturels (fumiers) et sont rejetés par les activités humaines. Au-delà d'un certain seuil (50mg/l), ils peuvent être source de pollution pour l'eau.

Depuis quelques années, la concentration en nitrates diminue sur le captage de l'Éperonnière situé sur la commune de Livré-la-Touche. Ce captage alimente près de 10 000 habitants en eau potable. En effet, l'eau issue de ce captage (environ 40%) est diluée avec de l'eau produite sur l'usine de La Roche Neuville (60%). Afin de protéger la ressource en eau du territoire, le *Syndicat du Bassin de l'Oudon* travaille en collaboration avec l'intercommunalité et les agriculteurs du Pays de Craon.



Ainsi, le Syndicat du Bassin de l'Oudon propose aux agriculteurs de mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement. En effet, afin de r duire la pr sence de nitrates induits par des apports en azote trop important, la cr ation de prairies autour des captages est n cessaire. La fertilisation des sols est fragment e et adapt e aux besoins des plantes. Laisser en permanence un couvert v g tal permet de limiter le ruissellement des eaux charg es en nitrates vers les cours d'eau.



UNE SOLUTION : PLANTER DES HAIES !

LE SAVIEZ-VOUS ?

15 km de haies ont  t  plant es sur le Pays de Craon en 2023.

BON   SAVOIR ...

La plantation de haie ralentit le ruissellement des eaux de pluie et favorise l'infiltration des eaux charg es. Ainsi l'eau pollu e ne retourne pas dans les cours d'eau. *Cette solution vous int resse ? Des subventions existent !*

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site du *Bassin de l'Oudon* : www.bvoudon.fr



GAL SUD MAYENNE

©Freepik

AMBITION 2050 DU PAYS DE CRAON : ÊTRE UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE ET BAS CARBONE

Associée avec les Communautés de Communes des Pays de Château-Gontier et de Meslay-Grez, le Pays de Craon est engagé depuis maintenant 15 ans dans une politique énergie-climat afin de réduire sa consommation énergétique, développer une production à partir de ses ressources, tout en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre. Agir pour le climat sur le territoire, c'est contribuer à son développement et son attractivité en préservant ses ressources et en améliorant la qualité de vie des habitants.

À travers cette politique, le Pays de Craon travaille activement contre les effets liés au réchauffement climatique. Avec la fréquence et l'intensité des épisodes météorologiques extrêmes qui se généralisent, la Communauté de Communes agit pour réduire les risques qui pèsent sur la production agricole du territoire, sur ses bâtiments et ses infrastructures, ou encore pour la santé de sa population.

Concrètement, les actions menées par le Pays de Craon visent en priorité le bien-être et le pouvoir d'achat des habitants, à savoir :

Les accompagner vers une consommation de produits locaux, sains, et de saison.

Leur proposer des alternatives aux déplacements en voiture pour les déplacements quotidiens : covoiturage, transport à la demande, location de vélo à assistance électrique ;

Encourager la production d'énergie à partir de nos ressources renouvelables locales (bois bocage, déchets méthanisables, soleil et vent) avec les acteurs et la population de notre territoire.

Déployer un dispositif d'accompagnement pour la rénovation performante du bâti : conseils gratuits de professionnels et des aides pour des travaux réno BBC² ;

Un conseiller énergie vous guide dans vos projets de rénovation.

Permanence tous les mercredis sur le territoire. Contactez le 06 71 04 04 00.



EN TERRE Cie NoMORPa
mer. 10 janvier à 18h



FIERS ET TREMBLANTS Marc Nammour et Loïc Lantoin
ven. 9 février à 20h30



LA CONQUÊTE Cie À
ven. 26 janvier à 20h30



[Temps fort danse]
LES BEAUX RESTES Cie FACE-B
dim. 18 février à 15h30



EN ATTENDANT LE GRAND SOIR Cie Le Doux Supplice
jeu. 28 mars à 20h



MENTIR LO MINIMO Cie Alta Gama
mar. 27 février à 20h



Saison Spectacle Vivant 23-24

02 43 09 19 89 / culture@paysdecraon.fr
www.paysdecraon.fr

Accédez à la billetterie en ligne ici :



STELLA MARIS
Cie Digital Samovar
mar. 16 avril à 18h



CES FILLES-LÀ La Collective Ces filles-là
mar. 9 avril à 20h

CEREBRO Cie du Faro
jeu. 16 mai à 20h



[Clôture de saison] LES BUBBEY MAYSE
sam. 25 mai à 20h

